

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
لَنْ تَنَالُوا الْبِرَّ حَتَّى تُنْفِقُوا مِمَّا تُحِبُّونَ وَمَا تُنْفِقُوا مِنْ شَيْءٍ
فَإِنَّ اللَّهَ بِهِ عَلِيمٌ
قَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ:
إِنَّ اللَّهَ لَمْ يَفْرِضِ الزَّكَاةَ إِلَّا لِيُطَيِّبَ مَا بَقِيَ مِنْ أَمْوَالِكُمْ

L'AUMÔNE, UN PONT VERS LES COEURS

Chers croyants !

L'aumône est l'un des cinq piliers de l'islam. C'est une aide financière qui est notre obligation prioritaire. Le fait que l'un des devoirs demandés avec insistance dans le Coran soit la charité le prouve. Pour atteindre le bonheur ici-bas, nous devons partager nos biens les plus précieux. Cela est indiqué dans le Coran comme suit : « **Vous n'atteindrez la vraie piété qu'en faisant aumône d'une part des biens que vous aimez. Et quelque aumône que vous fassiez, Allah en est parfaitement informé.** »¹ Ainsi, nous sommes encouragés à coopérer avec nos atouts matériels et spirituels tels que la richesse, la position sociale, les connaissances ou encore la force physique.

De plus, notre Prophète ﷺ a dit : « **L'aumône ne diminue en rien la richesse** »²; « **Allah Ta'ala a fait la zakât obligatoire simplement pour purifier votre bien qui reste...** »³, indiquant l'importance capitale de ce culte pour la continuité sociale et économique de la société.

L'aumône et les autres types de dons préservent l'âme de l'avarice. Elle rapproche le donneur et le receveur. Elle change les visions des deux parties l'une envers l'autre dans le sens de l'amour, la compassion, la fraternité et la coopération. L'aumône est une occasion pour être enregistrée comme personne généreuse auprès d'Allah ﷻ. Comme dans tous domaines, le Prophète ﷺ et ses compagnons distingués nous montrent l'exemple à suivre sur ce sujet.

Chers frères et sœurs !

Les opportunités d'aujourd'hui nous permettent de tendre plus facilement la main aux opprimés à l'autre bout du monde. Cette **oummah**⁴ (communauté musulmane), qui est comme les organes d'un seul corps, fait de grands efforts pour atteindre les zones où les hommes souffrent et y guérir les blessures. La Diyanet délivre également l'aide qui lui est confiée aux personnes dans le besoin partout dans le monde.

Chers frères et sœurs !

Jetons un coup d'œil aux domaines dans lesquels la Diyanet valorise nos dons au pays et à

l'étranger : aides pour soutenir l'éducation et le développement social des étudiants ; aides en nature et en espèces aux personnes dans le besoin ; colis alimentaires et iftar (repas de rupture de jeûne) pendant le Ramadan ; aides alimentaires, d'abris ou de vêtements pour ceux qui sont victimes de catastrophes naturelles ou de guerre ; aides d'abris, de vêtements et alimentaires pour les étudiants pauvres des pays musulmans qui viennent dans notre pays de l'étranger et étudient du lycée au doctorat ; et bien d'autres .

Chers musulmans !

Encore une fois, grâce aux biens et aides financières que vous avez fournis, dès le premier jour des séismes survenus au pays le 6 février dernier, la Diyanet était présente sur le terrain avec du personnel, des bénévoles, des outils, de l'équipement, des abris et de nombreuses opportunités différentes.

Grâce à votre générosité, jusqu'à présent et seulement depuis la Belgique, environ 3 millions d'euros, 265 tentes, 100 conteneurs et autres matériaux nécessaires ont été livrés par la Diyanet de Belgique.

Chers frères et sœurs !

Nous avons parcouru un long chemin, mais nos frères et sœurs victimes du tremblement de terre ont encore besoin de nous. Prenons en considération les expériences historiques et ne laissons pas nos frères démunis face à une possible diminution des aides au fil du temps ! Continuons à offrir le meilleur soutien possible jusqu'à ce qu'ils disent : « C'est assez, nous n'en avons plus besoin » ! Dans ce cadre, la Diyanet de Belgique accepte vos zakat al-fitr et aumônes afin de les délivrer aux opprimés et aux victimes. Vous pouvez déposer vos dons via l'onglet « zakât/zakât al-fitr » sur le site officiel de notre fondation ou encore en scannant les codes QR présents sur nos affiches, préparées dans cette intention.

Notre Seigneur Tout-Puissant dit : « **En vérité, ceux et celles qui font la charité et consentent à Allah un prêt gracieux, Allah le leur rendra au décuple et leur attribuera, en plus, une généreuse récompense.** »⁵ Qu'Allah ﷻ nous accorde cette bonne nouvelle. Que vos bonnes actions deviennent votre demeure au paradis !

COMMISSION DE SERMON DE LA DIYANET DE BELGIQUE

¹ Sourate Âl-'Imran (« La Famille d'Imran »), 3/92.

² Mouslim, Birr, 69

³ Abou Daoud, Zekât, 32

⁴ Mouslim, Birr, 66 ; Boukhari, Edeb, 27.

⁵ Sourate Al-Hadîd (« Le Fer »), 57/18.